

## Licence pro MAC : Management des Activités Commerciales

La licence professionnelle management des activités commerciales (MAC) vous forme à vendre des produits alimentaires, agricoles ou horticoles à des professionnels ou des particuliers : innovation, travail d'équipe, stratégies commerciales seront au cœur de votre avenir professionnel.



**Nature :** Formation diplômante

**Accréditation :** Code RNCP : 30163 | Code diplôme : 2503123G | Organisme certificateur : Université d'Angers

**Pour qui ? :** Bac +2

### Pourquoi choisir cette formation ?

#### Objectifs

Développer des compétences en :

- Commerce : web-marketing, techniques de ventes, études de marché, commerce et développement durable, merchandising, innovation et entrepreneuriat,
- Gestion : tableau de bord, indicateurs de performances économiques, audits de secteur, gestion prévisionnelle,
- Management : gestion de projet, dynamiques des ressources humaines, droit du travail,
- Conduite de projet : communication, veille documentaire et informatique.

Choisir la licence management des activités commerciales c'est :

- Être accompagné dans la construction de son projet professionnel et la recherche d'entreprise d'apprentissage en profitant du réseau de l'ESA.
- Maîtriser les différentes formes de distribution et leur complémentarité.
- Optimiser à l'heure du e-commerce les relations distributeurs - fournisseurs
- Se préparer au management d'équipe\*

Nos indicateurs de formation

#### Méthodes pédagogiques

#### Quelle méthodologie de travail ?

- Du concret : études de cas, simulations, visites d'entreprises...
- Un projet tutoré au service d'une entreprise ou comment trouver des solutions concrètes aux problématiques actuelles de la commercialisation : fidélisation, réorganisation commerciale, développement d'une nouvelle activité, e-commerce et réseaux-sociaux.
- Une pédagogie soutenue par l'alternance en phase avec la saisonnalité des entreprises et de plus en plus longues pour favoriser la prise de responsabilités.  
Soit sur l'année : 12 semaines en entreprises pour les étudiants et 26 semaines pour les apprentis.



## Admissions

### Conditions d'admission

#### Formule étudiante

##### Être titulaire :

- D'un DUT, BTS ou L2 compatibles avec la formation : filières commerciales, comptabilité, gestion, agricoles (BTSA Productions horticoles, Aménagements paysagers, Industrie Agroalimentaire, ACSE)
- Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2
- Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé

#### Formule alternance

- Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 25 ans ou être demandeur d'emploi de 26 ans ou +
- Contrat d'apprentissage : avoir entre 16 et 30 ans

##### Être titulaire :

- D'un DUT, BTS ou L2 compatibles avec la formation : filières commerciales, comptabilité, gestion, agricoles (BTSA Productions horticoles, Aménagements paysagers, Industrie Agroalimentaire, ACSE)
- Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2
- Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap*

### Processus d'admission

**1- Remplir sa candidature** *via* Mystory

**2- Régler les frais d'étude de dossier, au plus tard fin mai, puis valider.**

**3- Étude de votre dossier :** résultats scolaires, motivation et capacité à intégrer une situation professionnelle

**4- Réponse de l'ESA :** non admis, participation à un entretien ou admis directement.

Voir les dates d'entretiens

## Organisation des études

### Formule à temps plein

- **Communication - 63h** : anglais général et professionnel, communication, expression professionnelle écrite et orale, animation de réunion.
- **Outils méthodologiques - 70h** : résolution de problèmes, créativité et innovation, gestion de projet et optimisation des ressources, informatique et bureautique, méthodologie d'enquêtes.
- **L'entreprise et son environnement - 70h** : stratégie d'entreprise, veille économique, étude de marché préalable à l'ouverture d'un point de vente, méthodes d'études de filières ou de secteur, urbanisme commercial et développement durable.
- **Commerce et gestion - 175h** : achat, merchandising, techniques de vente, webmarketing, promotion et animation des ventes, audit de rayon, gestion prévisionnelle. Analyse économique d'un secteur.
- **Management d'équipes - 63h** : techniques de management spécifiques aux équipes commerciales, organisation du travail.



- **Projet tuteuré - 140h** : le projet tuteuré est une étude conduite seul ou en groupe sur un problème posé par une entreprise.
- **Stage de 12 semaines minimum - 420h** : Le type et le lieu de stage sont choisis par l'étudiant en accord avec son tuteur universitaire. Il se déroule en trois ou quatre périodes dans une ou plusieurs entreprises françaises ou européennes. Il donne lieu à un mémoire de stage écrit et à une soutenance orale.

### Formule alternance

- **Communication - 63h** : anglais général et professionnel, communication, expression professionnelle écrite et orale, animation de réunion.
- **Outils méthodologiques - 70h** : résolution de problèmes, créativité et innovation, gestion de projet et optimisation des ressources, informatique et bureautique, méthodologies d'enquêtes.
- **L'entreprise et son environnement - 70h** : stratégie d'entreprise, veille économique, étude de marché préalable à l'ouverture d'un point de vente, méthodes d'études de filières ou de secteur, urbanisme commercial et développement durable.
- **Commerce et gestion 175h** : achat, merchandising, techniques de vente, webmarketing, promotion et animation des ventes, réglementation commerciale, audit de rayon. Analyse économique d'un secteur.
- **Management d'équipes - 63h** : techniques de management spécifiques aux équipes commerciales, organisation du travail, droit au travail.
- **Projet tuteuré** : le projet tuteuré est une étude conduite seul ou en groupe sur un problème posé par une entreprise.

### Alternance

Pour la Licence professionnelle MAC, le contrat d'alternance peut être un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- 26 semaines en entreprise, 21 semaines de cours et 5 semaines de congés payés
- Rythme de 3 à 7 semaines en entreprise - 3 à 5 semaines en centre de formation

### Validation du diplôme

Modalité d'obtention du diplôme ou du titre :

Il n'existe pas de note éliminatoire au sein des UE.

- Un élément constitutif d'une UE est acquis par compensation des épreuves qui le composent.
- Une unité d'enseignement est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients qui varient dans un rapport de 1 à 3. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement définis.

Les unités d'enseignement peuvent se compenser sur l'année.

- Le diplôme est validé dès lors que la moyenne des UE le composant est supérieure ou égale à 10.

La validation de l'année entraîne l'acquisition de 60 ECTS.

Pour obtenir la licence professionnelle, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 aux UE composant le diplôme et justifier de sa présentation à une certification en langue.

La moyenne finale de la Licence pro MAC doit être au moins égale à 10/20.

L'étudiant doit avoir une moyenne générale et une moyenne du bloc (projet tutoré et stage) supérieures à 10/20.



## Tarifs et financements

### Coûts de scolarité

#### Formule étudiante

Les frais de scolarité\* sont de 5 056 €.

Des frais annexes sont à prévoir : 76 € de cotisation accident du travail, 20 € de cotisation au BDE, 100 € de service campus et 150 € d'adhésion à vie à l'association des alumni cadres et techniciens de l'ESA

#### Formule alternance

Gratuité pour l'apprenti.

En vertu de la loi pour Choisir son Avenir Professionnel, l'apprentissage est désormais financé par les OPCO (Opérateurs de Compétences).

Une convention de formation est établie entre le CFA de l'ESA et l'employeur, en parallèle du contrat, pour préciser le diplôme préparé, les moyens mis en œuvre, le coût de la formation, la part prise en charge par l'OPCO. Les coûts de formation sont précisés par France Compétences (<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>)

Le montant pris en charge de ce coût est à demander à l'OPCO de l'entreprise.

### Frais annexes :

510 € (dont 20€ au Bureau des Élèves) ainsi que l'adhésion réseau Alumni 150 €

*\*tarif applicable pour l'année 2022-2023, à titre indicatif*

### Financement

#### Pour la formule étudiante

- Bourse sur critères sociaux : faites une simulation de bourse sur [simulateur.lescrous.fr](http://simulateur.lescrous.fr)
- Bourse et logement étudiant : **constituez votre dossier social étudiant (DSE)**
- L'ESA vous aide, retrouvez tous nos **conseils pour la saisie de votre DSE**

#### Prêts bancaires

- Un prêt étudiant d'un montant maximal de 15 000 € est garanti par l'État, sans conditions de ressources.
- Le prêt jeune est accordé selon les mêmes conditions financières que le prêt étudiant. En revanche, le jeune commence à rembourser le capital de suite (et non pas après son diplôme).

#### Pour la formule alternance

L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et du type de contrat. Informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

